

Propriétaires
occupants et bailleurs,

vous souhaitez
rénovier ou adapter
votre logement ?

La CCMM vous
accompagne dans vos
démarches techniques
et financières.

1 Conseil d'orientations thermiques (COT)

Diagnostic thermique du bâti et orientations pour les travaux

2 Isolation thermique des parois opaques

(Isolation des murs intérieurs ou extérieurs, isolation des combles...)

3 Isolation thermique des parois vitrées

(fenêtres, portes-fenêtres, volets isolants, portes d'entrée...)

4 Énergies renouvelables

Solaire thermique et géothermie verticale

5 Ravalement de façade

+ les aides en diffus de l'Anah pour l'amélioration des logements :

Adaptation au handicap, lutte contre l'insalubrité et travaux d'isolation

→ Pour les travaux d'isolation thermique, le cumul est possible avec les aides Anah du programme « Habiter Mieux »

Les campagnes de traitement thermique et de ravèlement de façade reçoivent un soutien du conseil régional de Lorraine.



La Région
Lorraine



POUR VOUS APPORTER CONSEILS ET INFORMATIONS PRATIQUES

C.C.M.M.

Alexandre BADIER



03-54-95-65-84

abadier@cc-mosellemadon.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et
de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30

- Information, montage et instruction des dossiers d'aides habitat de la CCMM
- Suivi personnalisé lors de permanences
 - Conseils techniques sur l'amélioration du logement
- Inscription aux ateliers isolation

E.I.E. Ouest 54

Éric DROUILLY
Nathalie LOPPINET



03-83-64-98-04

ouest54@eie-lorraine.fr

Permanences en communauté de communes

- Dates à vérifier auprès de la CCMM - RDV recommandé
- Conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- Informations sur les aides de la région et de l'Etat (éco-PTZ, prime rénovation énergétique de 1350 €...)



Attendre le courrier validant le dépôt de votre dossier avant de commencer les travaux
Solliciter plusieurs devis et rencontrer l'un des conseillers **avant toute signature**